

Téléconsultations médicales

Fiche mémo - Les bonnes pratiques

La téléconsultation : pour quels patients ?

Médecine générale : téléconsultation réservée aux patients de plus de 3 ans **ayant déjà été vus en présentiel, au moins une fois au cours des 12 derniers mois** OU aux patients non connus adressés par le 15 si aucun rdv n'a pu être proposé en cabinet.

Médecine spécialisée : la téléconsultation peut être proposée à tout patient, connu ou non, s'il est **adressé par son médecin traitant**.



La téléconsultation est réservée aux patients **dont l'état de santé et les capacités permettent ce type de consultation**.

Il vous appartient de juger, au préalable, si la téléconsultation est pertinente et possible, d'en informer le patient et de **s'assurer qu'il maîtrise les outils nécessaires à la téléconsultation**.

La téléconsultation dans de bonnes conditions

Respect de la qualité de soins

Afin de préserver la qualité de la prise en charge de vos patients, veillez à alterner consultation physique et téléconsultation. **Attention, la réglementation en vigueur plafonne à 20% le volume annuel de téléconsultations.**

Prescriptions : presque comme une consultation classique

Tout traitement, prestation et acte peut être prescrit de la même manière qu'en consultation classique.

Seule différence : **pas plus de 3 jours pour l'arrêt de travail prescrit ou renouvelé en téléconsultation**, sauf si celui-ci est prescrit par le médecin traitant ou son remplaçant !

Une télémédecine de proximité

La téléconsultation ne fera l'objet d'une **prise en charge par la CPAM que si le patient réside à proximité du médecin téléconsultant**, qu'il s'agisse d'une consultation prévue ou dirigée dans le cadre d'un SNP.

Quelques règles de netiquette

Assurez-vous que votre matériel et votre environnement vous permettent d'**être vu et entendu distinctement**.



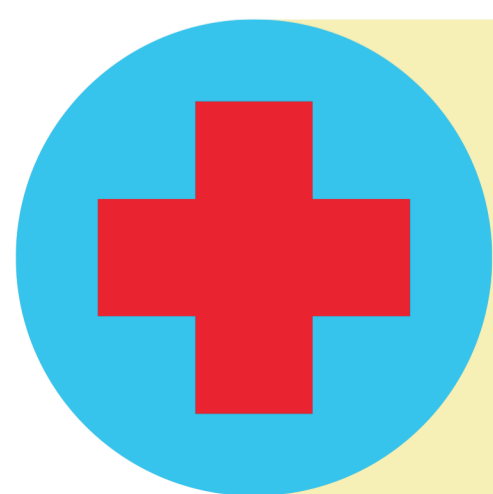
Veillez à la **confidentialité de l'échange** et à minimiser tout risque d'interruption.



S'authentifier et **identifier le patient ainsi que le lieu où il se trouve** afin de pouvoir anticiper toute urgence médicale.



Transmettre sur **"Mon Espace Santé"** le compte rendu de la téléconsultation ainsi que les actes et prescriptions éventuelles.



Pensez à la e-prescription ! Si celle-ci deviendra obligatoire au 31-12-2024, pas besoin d'attendre jusque-là : n'hésitez pas à la générer depuis votre logiciel métier ou votre outil de téléconsultation. Vous pourrez ensuite la transmettre au patient via son Espace Santé ou via la messagerie sécurisée de l'Espace Santé.

Téléconsultations médicales



La téléconsultation, pour qui et pour quoi ?

La téléconsultation médicale permet de consulter un médecin généraliste ou spécialiste à distance, via des cabines de téléconsultation, pour obtenir un diagnostic (et la délivrance d'une ordonnance pour un traitement, si nécessaire).

Elle est accessible aux adultes et aux enfants à partir de 3 ans. **Les cabines sont munies d'appareils permettant un examen médical complet.**



Dans quels cas puis-je consulter en cabine ?

Si les cabines de téléconsultation peuvent être utilisées de tous, elles sont particulièrement utiles et conseillées aux personnes qui n'ont pas ou plus de médecin traitant ou lorsque celui-ci est indisponible.

Les cabines de téléconsultation offrent alors la possibilité d'une continuité de soins, accessible à tous.

Où trouver une cabine de téléconsultation près de chez moi ?

1

Pharmacie de Cavan

7, rue Maurice Denis 22140 CAVAN - Tél : 02.96.35.85.64
Horaires : Lundi au samedi 8h30-11h30 et 14h-18h

2

Pharmacie Ker Uhel

6, boulevard d'Armor 22300 LANNION - Tél : 02.96.48.75.45
Horaires : Mardi au samedi 8h30-12h et 14h-18h30

3

Pharmacie Pen ar Ru

1, rue des Frères Lagadec 22300 LANNION - Tél : 02.96.37.69.85
Horaires : Lundi au vendredi 8h45-11h et 14h-17h30
Samedi 9h-11h et 14h-16h

4

Pharmacie d'Armorique

Centre Cial Géant 22300 LANNION - Tél : 02.96.48.50.13
Horaires : Lundi au samedi 9h-18h30

5

Pharmacie d'Aiguillon

6, quai d'Aiguillon 22300 LANNION - Tél : 02.96.37.43.71
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-19h30 - Samedi 8h30-19h

6

Pharmacie du Trieux

15, rue du Prioly 22740 LEZARDRIEUX - Tél : 02.96.20.10.05
Horaires : Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h30

7

Pharmacie Gueziec

11 bis, avenue des Feux du Large 22700 LOUANNEC - Tél : 02.96.23.19.71
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h - Prise de rdv sur Doctolib.fr

8

Résidence Domitys

55, boulevard Aristide Briand 22700 PERROS-GUIREC - Tél : 02.21.71.00.00
Horaires : Lundi au samedi 8h-20h

9

Pharmacie de la Rade

59, rue Anatole Le Braz 22700 PERROS-GUIREC - Tél : 02.96.23.22.21
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-12h45 et 14h30-19h - Samedi 8h30-12h45

10

Pharmacie Saint Georges

61 bis, rue Pleumeur 22610 PLEUBIAN - Tél : 02.96.20.49.99
Horaires : Lundi au samedi 9h-12h30 et 14h-19h30

11

Pharmacie du Trégor

Le Cleguer corniche de Landrellec 22560 PLEUMEUR BODOU
Tél : 02.96.15.30.50
Horaires : Lundi au samedi 9h-11h30 et 14h-18h

12

Pharmacie de l'Église

2, place de l'église 22420 PLOUARET - Tél : 02.96.38.90.14
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30
Samedi 9h-12h et 14h-17h30 - Prise de rdv sur Doctolib.fr

13

Pharmacie des Bruyères

6, place de l'église 22300 PLOUMILLIAU - Tél : 02.96.35.45.36
Horaires : Lundi au vendredi 9h-11h15 et 14h-18h
Samedi 9h-11h et 14h-17h30

14

Pharmacie du Littoral

22, rue des plages 22560 TREBEURDEN - Tél : 02.96.23.57.88
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h

15

Pharmacie des 7 Iles

23, place Sainte Anne 22300 TREGASTEL - Tél : 02.96.23.49.99
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h

Maison médicale de Garde - Centre Hospitalier de Lannion

Lundi au vendredi de 20h à 23h - Samedi 14h-23h - Dimanche et jours fériés 9h à 23h

Avant d'aller aux urgences,
composer le 15 est le bon
réflexe !